

ENQUÊTE NR

Quand le sous-préfet de Vendôme était le supérieur du juge Borrel



Élisabeth Borrel, veuve du juge et magistrate, se bat depuis des années pour connaître la vérité sur la mort de son mari. Elle pense que l'actuel sous-préfet de Vendôme détient les clés du mystère.

Le juge Bernard Borrel fut retrouvé mort à Djibouti le 19 octobre 1995. A l'époque, Jean-Jacques Mouline était chef de mission de la coopération. La veuve du magistrat reproche à l'actuel sous-préfet de Vendôme d'avoir fait pression pour favoriser la thèse du suicide. Ce dernier nie formellement.

C'est à cause de Jean-Jacques Mouline que j'ai dû me battre tant d'années. Élisabeth Borrel, veuve du magistrat dont le corps à demi calciné fut retrouvé au pied d'une falaise de Djibouti à l'aube du 19 octobre 1995, est persuadée que l'actuel sous-préfet de Vendôme détient les clés de l'affaire.

Ancien procureur de Lisieux (Eure), Bernard Borrel est détaché comme conseiller technique en avril 1994, auprès du ministre djiboutien de la Justice. Sa mission consiste alors officiellement à moderniser les institutions judiciaires, en particulier le toilettage du code pénal de l'ancienne colonie française. A l'époque, son supérieur hiérarchique direct est Jean-Jacques Mouline, chef de la mission de coopération à Djibouti.

net de Michel Roussin, alors ministre de la Coopération et proche de Jacques Chirac. A Djibouti, il a la charge de quelque 250 coopérants et gère les finances des différents projets de coopération entre la France et la République djiboutienne, de la Culture à la Justice en passant par l'Éducation. « Les relations entre mon mari et Jean-Jacques Mouline se sont progressivement détériorées, assure Mme Borrel, elle-même magistrate dans la région Midi-Pyrénées. Moi-même,

L'information judiciaire requalifiée en assassinat est actuellement instruite par la juge Sophie Clément

Cet ancien militaire passé dans la préfectorale a été, entre 1993 et 1994, chef de cabi-



Le juge Borrel était détaché auprès du ministre djiboutien de la Justice quand son cadavre à demi calciné fut retrouvé au pied d'une falaise le 19 octobre 1995. (Photos d'archives AFP)

net de Michel Roussin, alors ministre de la Coopération et proche de Jacques Chirac. A Djibouti, il a la charge de quelque 250 coopérants et gère les finances des différents projets de coopération entre la France et la République djiboutienne, de la Culture à la Justice en passant par l'Éducation. « Les relations entre mon mari et Jean-Jacques Mouline se sont progressivement détériorées, assure Mme Borrel, elle-même magistrate dans la région Midi-Pyrénées. Moi-même,

j'avais eu un souci avec lui en tant que président des parents d'élèves de l'école française de Djibouti. Il avait émis un avis défavorable sur le choix d'un architecte dans le cadre d'un projet de travaux. M. Mouline était le supérieur de mon mari. Le jour de sa mort, il a convoqué les différents chefs de service de la coopération pour leur indiquer que mon époux s'était suicidé alors même qu'aucune autopsie n'avait été effectuée. C'est lui qui a rédigé un communiqué en ce sens à l'inten-

tion du quai d'Orsay et qui, dans l'après-midi, s'est rendu chez le ministre de la Justice djiboutien pour l'inviter à diffuser un communiqué similaire. Il leur fallait absolument faire accréditer la thèse du suicide pour éviter toute enquête compromettante pour les relations entre la France et Djibouti. » Élisabeth Borrel a, dès l'annonce de son décès, refusé de

croire que son mari a mis fin à ses jours. Elle accuse l'actuel président djiboutien, Omar Guelleh, d'être l'un des commanditaires de l'assassinat. « On a tenté de faire croire que mon époux Bernard Borrel était dépressif et qu'il avait de gros soucis professionnels, c'est totalement faux. Je suis persuadée qu'il avait découvert des informations sensibles. Ce qui me gêne le plus dans cette affaire, c'est l'attitude observée à l'époque par Jean-Jacques Mouline et certains militaires en poste à Djibouti. Ils se sont montrés odieux et méprisants à mon encontre. Je pense que M. Mouline connaît les secrets de cette affaire et je considère qu'en sa qualité de chef de la mission de coopération, il était à l'époque aussi puissant sinon plus puissant que l'ambassadeur de France à Djibouti. J'ai déposé plusieurs plaintes. M. Mouline a été entendu à plusieurs reprises par les magistrats en charge de l'instruction. Je pense qu'il ne dira jamais la vérité sur cette affaire. »

Après des années de procédure, faisant preuve de ténacité, se heurtant au silence et à la raison d'État, Élisabeth Borrel a été reçue en juin dernier par le nouveau Président de la République Nicolas Sarkozy, afin de lui demander de lever les obstacles empêchant la justice de faire son travail. L'information judiciaire requalifiée en assassinat est actuellement instruite par la juge Sophie Clément. « J'attends aujourd'hui que l'on compare l'ADN de plusieurs suspects aux empreintes génétiques retrouvées sur le short de mon mari », nous confiait Mme Borrel, jeudi soir par téléphone.

Lionel OGER

La piste d'un trafic d'uranium

(Flammarion). A plusieurs reprises, il a tenté d'interviewer Jean-Jacques Mouline : « C'était en 2000 ou 2001, il m'a à chaque fois rattrapé au nez. Il a bien rédigé ce communiqué sur le suicide du juge Borrel le 19 octobre 1995, c'est dans le dossier d'instruction. Plusieurs témoignages viennent également confirmer sa vi-

site au garde des Sceaux djiboutien. Nous pensons que Jean-Jacques Mouline a obéi à un ordre... mais émanant de qui ? C'est tout le nœud de l'affaire. Mme Borrel a retrouvé des notes manuscrites et dactylographiées de son mari, montrant qu'il s'intéressait à un trafic d'uranium enrichi entre l'Éthiopie et des

pays du Moyen-Orient, via le port de Djibouti. Il a sans doute gêné des intérêts djiboutiens et aussi français. Djibouti représente un enjeu économique et stratégique important pour la France. Quant aux accusations de réseau pédophile, elles sont "bidon", même s'il est vrai qu'il y a de la prostitution infantile à Djibouti. »

" Des allégations sordides "

Le sous-préfet Mouline reproche à Mme Borrel son harcèlement. Il n'est pas au bout de ses peines puisque, depuis la fin octobre, c'est le régime djiboutien qui l'attaque nommément. Un juge d'instruction, Ibrahim Issack, a lancé ou va lancer des convocations visant plusieurs Français en poste à Djibouti au moment de la mort de Bernard Borrel, en particulier l'ambassadeur Jean-Marie Momal et le chef de la coopération, Jean-Jacques Mouline, ainsi que des conseillers à la présidence djiboutienne comme Patrick Millon (neveu de l'ancien ministre Charles Millon). Ces convocations font suite à des plaintes pour agressions sexuelles de deux jeunes djiboutiens commises dans le cadre d'un réseau pédophile.

Côté français, beaucoup, y compris Mme Borrel et ses avocats, voient dans cette « dénonciation »

une manœuvre du président djiboutien et de son entourage pour faire diversion. En effet, en mars prochain, le tribunal correctionnel de Versailles doit juger, en leur absence, deux dignitaires djiboutiens pour « subornation de témoins » dans l'affaire Borrel.

Jean-Jacques Mouline se dit profondément choqué par cette nouvelle affaire dans l'affaire. « Je suis écœuré par ces allégations sordides. Toute l'équipe française de l'époque est visée, cela ne tient pas debout. Je pense qu'il s'agit effectivement d'une manœuvre de la présidence djiboutienne, qui est furieuse contre le nouveau gouvernement français. Depuis, j'ai rendu compte à ma hiérarchie et je me rendrai prochainement au ministère de l'Intérieur pour solliciter une protection juridique. »

L.O.

" Je suis las de ce harcèlement "

Jean-Jacques Mouline a été nommé sous-préfet de Vendôme en 2003. Dans quelques jours, le 24 novembre, il rejoindra sa nouvelle affectation à Nogent-sur-Seine. Pour la première fois, il a accepté de répondre à un journaliste sur cette délicate affaire survenue alors qu'il était en poste à Djibouti.

« La veuve du juge Borrel vous accuse d'avoir rédigé un communiqué indiquant que son mari s'était suicidé et ce, quelques heures après la découverte de son corps. Que répondez-vous ? »

« Ceci est complètement faux, je n'ai jamais rédigé un tel communiqué. J'ai en effet été entendu par la justice à ce sujet. J'ai été informé de la mort de Bernard Borrel au matin du 19 octobre 1995, j'étais alors à mon bureau. Je me suis rendu à l'ambassade où M. Momal, ambassadeur, réunissait les différents chefs de service et attachés militaires. Ce n'est qu'après qu'un communiqué annonçant le suicide de Bernard Borrel a été envoyé à Paris, mais je n'en suis pas le rédacteur. De même, je n'ai pas rendu visite au ministre djiboutien de la Justice ce jour-là. Depuis dix ans, les versions concernant cette mort et les conditions de sa découverte ont beaucoup varié, mais je n'ai pas à me mêler de cette enquête judiciaire. Je suis soumis au devoir de réserve tout en envisageant la possibilité d'une plainte en diffamation. »

« Vous étiez à l'époque le supérieur du juge Borrel. Quelles étaient vos relations et en quoi consistaient vos missions respectives ? »

« Bernard Borrel était l'un des 250 coopérants dont j'avais la



Jean-Jacques Mouline, sous-préfet de Vendôme depuis 2003, vient d'être nommé à Nogent-sur-Seine. En 1995, il était le supérieur direct de Bernard Borrel, en sa qualité de chef de mission de coopération. (Photo d'archives NR)

responsabilité. Il travaillait, comme vous le savez, auprès du ministre de la Justice djiboutien. Nos relations étaient très cordiales. M. Borrel m'a, au bout de quelques mois, fait part des difficultés qu'il rencontrait dans l'exercice de sa mission. Il me disait qu'il était fatigué, accablé et qu'il souhaitait changer d'affectation. De plus, il avait été affecté par le suicide d'un ami magistrat. J'ai alors demandé à ce que cette mission de coopération judiciaire soit suspendue. Je n'ai pas été suivi. J'affirme cependant que le feu vert à la mutation de Bernard Borrel a été finalement accordé mais, malheureusement trop tard, car la réponse m'est

parvenue après sa mort. »

« Mme Borrel et Bernard Nicolas, le journaliste qui a co-signé un livre, évoquent une enquête délicate sur laquelle travaillait le juge Borrel et qui aurait pu lui coûter la vie. Qu'en pensez-vous ? »

« Je n'y crois pas une seconde. La mission du juge Borrel n'était pas d'instruire des enquêtes judiciaires, mais de préparer une réforme institutionnelle de la justice djiboutienne. A aucun moment il ne m'a informé d'une enquête menée par lui. Si cela avait été le cas, il aurait de toute façon dû en référer à l'ambassade. »

Propos recueillis par L.O.

FAITS DIVERS

Chémery

Un feu de cheminée bloque la circulation



Plusieurs véhicules de secours sont intervenus, il a fallu dévier la circulation dans le bourg.

(Photo correspondante NR, Marie Berce)

Hiervendredi vers 10 h, les pompiers sont intervenus pour circonscrire un important feu de cheminée qui s'est déclaré dans une maison ancienne du centre-ville, au 79, rue Nationale. Une personne a été incommodée et transportée au centre hospitalier de Romorantin.

Cet incendie a perturbé la circulation dans le bourg et une dévia-

tion a été mise en place par les employés municipaux réquisitionnés pour gérer au mieux la traversée du village.

Les pompiers, des centres de secours de Chémery Contres et Romorantin, intervenus sous le commandement du capitaine Deschamps, ne se prononcent sur l'origine du sinistre, qui aurait pu avoir de plus lourdes consé-

Cellettes

L'atelier municipal de nouveau cambriolé

Le dernier cambriolage remontait au mois d'août et la mairie venait juste de racheter l'outillage qui manquait aux agents municipaux.

Les voleurs ont remis le couvert dans la nuit de mercredi à jeudi, forçant un portail et une porte du hangar. Ils sont repartis au volant d'un camion benne

chargé d'outillage et de matériel électroportatif tout neuf, ainsi que six bobines de fil électrique.

Une plainte a été déposée à la brigade de gendarmerie. La même mésaventure était arrivée la même nuit à La Ferté-Saint-Cyr (NR d'hier) : le fourgon municipal dérobé a été retrouvé hier à Lassay-sur-Croisne.

Et aussi...

VINEUIL

Une caravane en feu à la Boire

Les sapeurs-pompiers et les policiers de Blois ont été appelés hier soir vers 19 h 30, pour un incendie qui s'était déclaré à l'intérieur d'une caravane stationnée sur le terrain de la Boire. Dans un premier temps, les voisins avaient cru que les occupants – deux adultes et deux enfants, dont un bébé – étaient à l'intérieur. Mais au bout de quelques minutes, ils ont pu constater que

ces occupants étaient partis à bord de leur fourgon. Le feu a complètement détruit la caravane. La famille devait être logée dans une autre caravane prêtée par d'autres occupants de la Boire.

ROMORANTIN

Une femme renversée

Une femme de 78 ans a été renversée par une voiture, hier vers 11 h, rue de Verdun. Légèrement blessée, elle a été transportée au centre hospitalier.

SERVICES DE GARDE

Médecins

Appeler le 15.

Pharmacies

Pour les urgences :

Arrondissement de Blois

BLOIS : Vançon, 26, avenue Foch, tél. 02.54.42.02.92.

HUISSEAU-SUR-COSSON : Guegan, 249, route de Chambord, tél. 02.54.20.31.36.

LA CHAPELLE-VENDOMOISE : Le Guidec, 1, route de Vendôme, tél. 02.54.20.86.10.

OUZOUER-LE-MARCHÉ : Perdereau, 11, place du 8-Mai-1945, tél. 02.54.82.40.29.

SAINT-LAURENT-NOUAN : Estel, 24, place de la Mairie, tél. 02.54.87.71.15.

Arrondissement de Romorantin

ROMORANTIN : Pharmacie de la Paix, 2, place de la Paix, tél. 02.54.70.33.39.

SOINGS-EN-SOLOGNE : Trestard, 3, rue de Blois, tél. 02.54.98.72.92.

NOYERS-SUR-CHER : Pichereau, 1, rue Nouvelle, tél. 02.54.75.09.23.

ÉCUEILLÉ (36) : Thomas, 7, place du 8^e-Cuirassiers, tél. 02.54.40.23.34.

MARCILLY-EN-VILLETTE (45) : Cabirou, 146, place de l'Église, tél. 02.38.76.11.77.

Arrondissement de Vendôme

VENDÔME : Pharmacie de la Madeleine, 77, rue Poterie, tél. 02.54.77.03.15.

DROUÉ : Beasley-Cabaret, 1, rue Félix-Silly, tél. 02.54.80.50.16.

Ambulances

En l'absence de votre ambulancier habituel, appeler le 15.

Chirurgiens-dentistes

Pour les urgences, appeler le 02.54.78.17.26.

Kinésithérapeutes

BLOIS : en l'absence du praticien habituel, pour les actes de soins respiratoires d'urgence, appeler le 02.54.56.84.84.

VENDÔME : kinésithérapie respiratoire d'urgence, tél. 02.54.23.80.61.

Services d'urgence

BLOIS : centre hospitalier, mail Pierre-Charlot, tél. 02.54.55.66.33.

LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR : polyclinique de Blois, rue Robert-Debré, tél. 02.54.90.91.92.

ROMORANTIN : centre hospitalier, 96, rue des Capucins, tél. 02.54.88.33.00.

VENDÔME : centre hospitalier, 98, rue Poterie, tél. 02.54.23.33.33.

LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL A DOMICILE



Lit médical électrique

DISTRI CLUB MÉDICAL

Nouvelle adresse

Z.A. Les Gailletrous
Rue Albert-Calmette

41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

02.54.56.83.80

www.materielmedical.fr

